

Morlaix, le 18 janvier 2022

NOTE D'INFORMATION : MOBILISATION COLLECTIVE

Mesdames, Messieurs les professionnels d'As DOMICILE,

Depuis mai 2020, notre association est engagée au sein du Collectif des Employeurs et Syndicats de l'Economie Sociale et Solidaire de Bretagne (CESESS Bretagne) pour défendre une revalorisation significative des salaires pour l'ensemble des professionnels de tous nos secteurs d'activité dans le cadre des mesures dites « Ségur », avec des financements supplémentaires adaptés et durables.

Ce collectif rassemble 26 organisations sociales et médico-sociales à but non lucratif et 4 organisations syndicales salariés représentant 8 500 professionnels, avec l'appui de représentants des familles (38 000 personnes accompagnées par les organisations).

Notre secteur du domicile a bénéficié en octobre 2021 de la mise en œuvre de l'avenant 43 permettant une reclassification et une revalorisation salariales de tous les emplois de la Branche professionnelle. Bien que cet avenant puisse être considéré comme imparfait, il reste une évolution majeure en terme de reconnaissance de nos métiers par les pouvoirs publics.

Notre 1^{er} point d'attention reste que les modalités de financement de l'avenant 43 pour les services à domicile ne sont pas légiférés et garantis à partir de 2023 : un arbitrage fort des parlementaires devra être réalisé dans les mois à venir afin de sécuriser un financement durable de l'avenant 43 pour nos services du domicile.

Notre 2nd point d'attention concerne nos confrères des établissements (établissements médico-sociaux, EHPAD...) dont les dispositions du « Ségur » prévoient actuellement uniquement des primes (et non des augmentations de salaires pérennes) qui ne concernent pas tous les professionnels d'une même organisation, ni tous les professionnels. Ainsi, par principe de solidarité pour nos collègues et partenaires de l'accompagnement des personnes vulnérables du département et de la région, il nous semble nécessaire que nous restions attentifs et mobilisés à leur côté.

En raison de ces 2 points d'attention, nous invitons **les professionnels disponibles de nos services** à participer à la prochaine action prévue le **lundi 24 janvier de 10h00 à 12h00** : rassemblement simultané de tous les membres du collectif devant les permanences parlementaires du département.

Pour notre secteur, nous vous invitons à vous rassembler :

- 4 Place Charles de Gaulle – 29 600 MORLAIX devant la permanence du Sénateur Jean-Luc FICHET
- 31 Place des otages - 29 600 MORLAIX devant la permanence de la Députée Sandrine LE FEUR

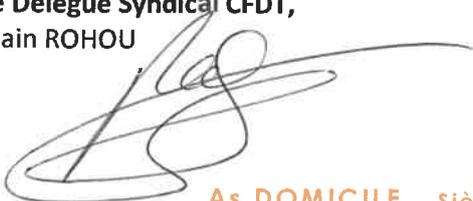
L'objet de cette démarche fait suite à l'action similaire du 22 novembre 2021 : demander aux parlementaires de mettre en œuvre les moyens législatifs pour valoriser dès à présent toutes les professions et toutes les activités de l'économie sociale et solidaire non considérées par le Ségur depuis juillet 2020, et d'engager des financements durables pour l'ensemble de l'économie sociale et solidaire.

A l'issue de cette action du 24 janvier, les représentants des familles souhaitent que l'on organise le samedi 12 mars prochain une action départementale afin que cette situation devienne un thème principal de la campagne présidentielle et législative à venir.

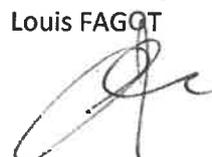
En vous remerciant de votre attention pour la présente démarche et mobilisation solidaire,

Recevez, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération la meilleure.

Le Délégué Syndical CFTD,
Alain ROHOU



Le Président,
Louis FAGOT



As DOMICILE ■ Siège ■ 29 Rue des Carmes - Saint-Pol-de-Léon
Direction Générale ■ Rue Yves Prigent - ZA La Boissière - Morlaix
Services Financiers ■ Rue Maurice Le Scouëzec - Landivisiau
Numéro unique : 02 98 68 10 34



Collectif Employeurs-Syndicats de l'Économie Sociale et Solidaire en Bretagne



Mobilisation du secteur social et médico-social du lundi 24 janvier

Le lundi 22 novembre, le Collectif Employeurs-Syndicats de l'Économie Sociale et Solidaire en Bretagne qui se mobilise pour une juste valorisation salariale des professionnels du secteur social et médico-social a organisé un rassemblement devant la permanence de chacun des 12 parlementaires du Finistère.

Cette action a mobilisé plusieurs centaines de professionnels, de familles, d'administrateurs et de personnes accompagnées par nos structures a permis d'alerter une nouvelle fois les députés et sénateurs du Finistère sur les difficultés de notre secteur.

En effet, la faiblesse des salaires au sein de notre secteur se traduit actuellement par des difficultés de recrutement jamais connues jusqu'alors. Celles-ci remettent en cause notre capacité à assurer la mission d'intérêt général qui nous est confiée. Certains services fonctionnent déjà en mode « dégradé » voire sont obligés de fermer. La qualité de l'accompagnement global (aide et soin) porté aux plus fragiles d'entre nous est directement impactée. Bien que des mesures soient annoncées par le gouvernement, nous constatons que la grande majorité des professionnels du secteur social et médico-social reste, à ce jour, exclue des revalorisations salariales annoncées.

De plus, une conférence des métiers visant à trouver des solutions quant à l'attractivité de nos métiers et à la faiblesse des rémunérations qui les caractérisent devait se tenir avant le 15 janvier, mais c'est avec une certaine stupéfaction que nous avons constaté dans un communiqué de Matignon que celle-ci est renvoyée au premier trimestre 2022.

Ainsi, afin d'alerter de nouveau sur la situation de notre secteur et des difficultés que nous rencontrons, nous nous rendrons devant chacune des permanences parlementaires du Finistère le lundi 24 janvier à 10h30. Cette nouvelle mobilisation permettra également de faire le point avec les Députés et Sénateurs du Finistère sur leurs actions depuis nos échanges du 22 novembre dernier.

Nous, professionnels, employeurs et familles de personnes accompagnées, sommes dans l'attente de résultats concrets et ne saurons nous satisfaire de simples effets d'annonce. C'est pourquoi, si la situation n'évolue pas, nous nous mobiliserons une nouvelle fois le samedi 12 mars en organisant une mobilisation citoyenne à Brest.